

Additions à la base de tarification
pour l'exercice terminé au 30 septembre 2013
(000 \$)

No de Ligne	Cause tarifaire 2013			Réel 2013			Écarts 2013		
	Budget Total (1)	Projets inférieurs à 1,5 M\$ (2)	Projets supérieurs à 1,5 M\$ (3)	Réel Total (4)	Projets inférieurs à 1,5 M\$ (5)	Projets supérieurs à 1,5 M\$ (6)	Écarts Totaux (7)	Écarts projets inférieurs à 1,5 M\$ (8)	Écarts projets supérieurs à 1,5 M\$ (9)
1	FRAIS REPORTÉS								
2	6 824	4 530	2 294	5 492	3 731	1 761	(1 332) a)	(799)	(533)
3	Programmes commerciaux								
4	15 915	15 915 (*)	N/A	14 922	14 339	583	(993)	(1 576) b)	583
5	5 800	5 800 (*)	N/A	4 015	4 015	-	(1 785)	(1 785) c)	-
6	21 715	21 715	N/A	18 937	18 354	583	(2 778)	(3 361)	583
7									
8	28 539	26 245	2 294	24 429	22 085	2 344	(4 110)	(4 160)	50
9	TOTAL DES FRAIS REPORTÉS								
10	IMMOBILISATIONS								
11	39 947	29 851	10 096	43 648	37 905	5 743	3 701	8 054 d)	(4 353) e), f)
12	61 562	37 960	23 602	56 898	45 569	11 329	(4 664)	7 609 g)	(12 273) h)
13	377	220	157	1 094	663	431	717	443	274
14	1 353	1 353	-	1 512	1 512	-	159	159	-
15	14 733	13 171	1 562	15 373	14 208	1 165	640	1 037 i)	(397)
16	14 370	11 686	2 684	14 884	13 658	1 226	514	1 972 j)	(1 458) k)
17	-	-	-	-	-	-	-	-	-
18	1 327	1 327	-	1 199	1 199	-	(128)	(128)	-
19	(14 133)	-	(14 133)	(10 122)	-	(10 122)	4 011	-	4 011 l)
20	119 536	95 568	23 968	124 486	114 714	9 772	4 950	19 146	(14 196)
21									
22	INTÉGRATION DES PROJETS MAJEURS HORS BASE À LA								
23	BASE DE TARIFICATION DANS LE SOLDE D'OUVERTURE (**)								
24	1 753	-	1 753	1 818	-	1 818	65	-	65
25	658	-	658	88	-	88	(570)	-	(570)
26	2 581	-	2 581	2 625	-	2 625	44	-	44
27	13 601	-	13 601	13 829	-	13 829	228	-	228
28	4 288	-	4 288	2 011	-	2 011	(2 277)	-	(2 277) m)
29	307	-	307	78	-	78	(229)	-	(229)
30	-	-	-	8	-	8	8	-	8
31	-	-	-	(54)	-	(54)	(54)	-	(54)
32	23 188	-	23 188	20 403	-	20 403	(2 785)	-	(2 785)
33	TOTAL INTÉGRATION DES PROJETS MAJEURS HORS BASE								
34	À LA BASE DE TARIFICATION DANS LE SOLDE D'OUVERTURE								
35	171 263	121 813	49 450	169 318	136 799	32 519	(1 945)	14 986	(16 931)
36	TOTAL DES ADDITIONS À LA BASE DE TARIFICATION								

(*) Lors de l'élaboration du budget 2013 pour les PRC et PPRC, il n'était pas possible de distinguer, selon un effort raisonnable, les programmes commerciaux qui sont attribuables aux projets supérieurs à 1,5 M\$ de ceux qui sont inférieurs à 1,5 M\$.

(**) Les investissements des exercices antérieurs, intégrés à la base de tarification en début d'exercice, à la suite de l'approbation du projet par la Régie, sont présentés à titre informatif.

Détails des additions à la base de tarification
Actifs Intangibles
pour l'exercice terminé au 30 septembre 2013
(000 \$)

No de ligne	DESCRIPTION	Cause tarifaire 2013			Réel 2013			Écarts 2013		
		Budget Total (1)	Projets inférieurs à 1,5 M\$ (2)	Projets supérieurs à 1,5 M\$ (3)	Réel Total (4)	Projets inférieurs à 1,5 M\$ (5)	Projets supérieurs à 1,5 M\$ (6)	Écarts Totaux (7)	Écarts projets inférieurs à 1,5 M\$ (8)	Écart projets supérieurs à 1,5 M\$ (9)
1	Bureautique / Finances	4 114	1 820	2 294	4 211	2 450	1 761	97	630	(533)
2	Exploitation	1 635	1 635	-	1 281	1 281	-	(354)	(354)	-
3	Service à la clientèle	75	75	-	-	-	-	(75)	(75)	-
4	Projets non spécifiques	1 000	1 000	-	-	-	-	(1 000)	(1 000)	-
5	TOTAL ACTIFS INTANGIBLES	6 824	4 530	2 294	5 492	3 731	1 761	(1 332) a)	(799)	(533)

Détails des additions à la base de tarification
Développement du réseau
pour l'exercice terminé au 30 septembre 2013
(000 \$)

No de ligne	DESCRIPTION	Cause tarifaire 2013			Réal 2013			Écarts 2013		
		Budget Total (1)	Projets inférieurs à 1,5 M\$ (2)	Projets supérieurs à 1,5 M\$ (3)	Réal Total (4)	Projets inférieurs à 1,5 M\$ (5)	Projets supérieurs à 1,5 M\$ (6)	Écarts Totaux (7)	Écarts projets inférieurs à 1,5 M\$ (8)	Écart projets supérieurs à 1,5 M\$ (9)
1	Coûts du développement du réseau	48 149	32 553	15 596	46 010	40 251	5 759	(2 139)	7 698 d)	(9 837) e)
2	Contributions clients - 300 \$	(1 693)	(1 693)	-	(1 283)	(1 267)	(16)	410	426	(16)
3	Contributions clients - autres	(6 509)	(1 009)	(5 500)	(1 079)	(1 079)	-	5 430	(70)	5 500 f)
4	TOTAL DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU	39 947	29 851	10 096	43 648	37 905	5 743	3 701	8 054	(4 353)

ADDITIONS À LA BASE DE TARIFICATION
AU 30 SEPTEMBRE 2013

- 1 **a.** L'ensemble des projets prévus à la Cause tarifaire 2013, pour les secteurs
2 Bureautique/Finances et Exploitation ont été réalisés en 2013. Cependant, la baisse des
3 additions pour les projets non spécifiques s'explique principalement par le fait que les efforts
4 déployés en 2013 ont été attribués, en grande partie, au projet de migration à Windows 7 et
5 Office 2013. Les données de ce projet ne sont pas présentées dans les tableaux des pages 1 et
6 2, puisque ce projet est maintenu hors base de tarification en 2013.
- 7 **b.** Les aides financières versées au cours de l'exercice 2013 ont été inférieures aux prévisions de
8 la Cause tarifaire 2013. L'écart est principalement attribuable au marché CII de la conversion au
9 mazout, qui présente un volume moyen réalisé par vente inférieur à la Cause tarifaire 2013.
- 10 **c.** La réduction de 1,8 M\$ des PRRC est essentiellement attribuable à la baisse de l'aide moyenne
11 versée par dossier. Cette situation s'explique par la position concurrentielle favorable du gaz
12 naturel, qui devient un incitatif à demeurer au gaz naturel plutôt que de migrer vers d'autres
13 sources d'énergie.
- 14 **d.** La hausse des investissements entre la Cause tarifaire 2013 et le réel 2013 est principalement
15 attribuable au positionnement concurrentiel favorable du gaz naturel par rapport au mazout.
16 Conséquemment, des investissements plus importants que prévus ont été effectués au cours de
17 l'exercice 2013 :
- 18 i. Augmentation du nombre de kilomètres de conduites principales installées pour les
19 projets de raccordement hors réseau du marché CII, principalement en Estrie, en
20 Montérégie, au Saguenay et à Québec. Cette hausse des investissements s'élève à
21 3,3 M\$. Étant donné une densification plus faible du réseau de ces régions, les
22 projets d'investissements pour le marché CII hors réseau requièrent en moyenne
23 des extensions de conduites principales plus longues.
- 24 ii. Investissements de 0,6 M\$ relatifs au projet Graymont qui n'ont pas été prévus à la
25 Cause tarifaire 2013.

- 1 iii. Hausse des investissements de 1,2 M\$ relative à la catégorie conversion de
2 bâtiments résidentiels existants, à la suite d'une augmentation du nombre de clients.
- 3 iv. Hausse des investissements de 0,7 M\$ relative au projet Holcim qui n'a pas été
4 prévu à la Cause tarifaire 2013.

5 Le solde de l'écart s'explique principalement par une hausse générale des investissements pour
6 les nouveaux branchements.

7 **e.** La diminution des investissements de 9,8 M\$ en développement du réseau pour les projets
8 supérieurs à 1,5 M\$ s'explique principalement par :

9 i. Une diminution de 1,0 M\$ des investissements pour le projet Thetford Mines en
10 2013. Au cours de l'exercice 2012, les investissements de ce projet étaient
11 considérés hors base de tarification. En 2012, les investissements ont été supérieurs
12 à ceux prévus à la projection 2012, tandis qu'en 2013, les investissements ont été
13 moins importants que ceux prévus à la Cause tarifaire 2013, de 1,0 M\$. La pièce
14 Gaz Métro-23, Document 1 intitulée *Rapport de suivi du Projet d'extension du*
15 *réseau de la municipalité de Vallée-Jonction jusqu'à la ville de Thetford Mines,*
16 explique les faits saillants du déroulement du projet.

17 ii. Une diminution des investissements de 8,8 M\$ pour le projet La Corne puisque les
18 travaux n'ont pas été réalisés en 2013, contrairement à ce qui avait été prévu à la
19 Cause tarifaire 2013. Les échéanciers du projet ont été reportés et le projet est
20 maintenant prévu à la Cause tarifaire 2014. La pièce Gaz Métro-24, Document 1,
21 intitulée *Rapport de suivi du Projet d'extension du réseau de distribution jusqu'à la*
22 *municipalité de La Corne,* explique en détail le report des échéanciers de ce projet.

23 **f.** La diminution de 5,5 M\$ des contributions clients - autres pour les projets supérieurs à 1,5 M\$
24 s'explique par une diminution du même montant de la contribution client pour le projet La Corne.
25 Tel que mentionné au paragraphe précédent, celui-ci ne s'est pas réalisé en 2013.

26 **g.** La hausse des investissements de 7,6 M\$ en amélioration du réseau pour les projets inférieurs
27 à 1,5 M\$ s'explique principalement par :

- 1 i. Une hausse de 1,9 M\$ des investissements dans les divers projets de l'équipe du
2 mesurage (0,8 M\$ programme de sceaux, 0,6 M\$ achats de compteurs et 0,5 M\$
3 recyclage) principalement causée par le taux de non-conformité des appareils de
4 mesurage qui a été plus élevé au réel qu'au budget 2013, ainsi qu'une augmentation
5 des achats de compteurs afin de rajeunir le parc de compteurs.
- 6 ii. Une augmentation de 2,4 M\$ des travaux requis pour la protection cathodique
7 principalement causée par :
- 8 ▪ Une augmentation du nombre de vérifications en raison d'une hausse des
9 projets de construction (vérification des « Tel que construit – TQC »);
- 10 ▪ Un accroissement du nombre d'enquêtes et de travaux correctifs effectués
11 sur le réseau, surtout en région; et
- 12 ▪ Une hausse des coupes de vérification à la suite de certaines analyses
13 problématiques sur le réseau qui n'étaient pas prévues au départ (15
14 coupes).
- 15 iii. Une hausse de 2,4 M\$ des travaux pour les branchements d'immeubles qui
16 s'explique principalement par une augmentation de 1,2 M\$ des projets relatifs aux
17 fuites aux branchements ainsi qu'une augmentation de 0,5 M\$ pour les travaux sur
18 des branchements non conformes.

19 Le solde de l'écart s'explique par une hausse générale des investissements, principalement au
20 niveau des travaux en conduites principales, attribuable à des changements dans la nature des
21 travaux et dans la complexité de ceux-ci.

- 22 **h.** La diminution des investissements de 12,3 M\$ en amélioration du réseau pour les projets
23 supérieurs à 1,5 M\$ s'explique principalement par :
- 24 i. Une diminution de 1,0 M\$ des investissements relative au projet du pont Jacques-
25 Cartier en raison de la modification du calendrier de réalisation de ce projet. Le
26 projet se poursuivra jusqu'en 2014. La pièce Gaz Métro-27, Document 1, intitulée
27 *Rapport de suivi du Projet pont Jacques-Cartier* explique les faits saillants du
28 déroulement du projet.

- 1 ii. Une diminution de 8,4 M\$ des investissements relative au projet de l'autoroute Félix-
2 Leclerc en raison de la modification du calendrier de réalisation de ce projet aux
3 années subséquentes. La pièce Gaz Métro-28, Document 1, intitulée *Rapport de*
4 *suivi du Projet de l'autoroute Félix-Leclerc* explique les faits saillants du déroulement
5 du projet.
- 6 iii. Une diminution de 2,9 M\$ des investissements relative au projet Pétrumont en
7 raison de la modification du calendrier de réalisation de ce projet qui est maintenant
8 prévu se poursuivre jusqu'en 2015. La pièce Gaz Métro-32, Document 1, intitulée
9 *Rapport de suivi du Projet d'acquisition de conduites de Pétrumont et leur*
10 *raccordement au réseau de Gaz Métro* explique les faits saillants du déroulement du
11 projet.
- 12 i. La hausse des investissements en installations générales s'explique essentiellement par une
13 augmentation de 0,7 M\$ découlant de l'identification de besoins supplémentaires au niveau des
14 projets en aménagement et des projets en infrastructure.
- 15 j. L'augmentation des frais généraux pour les projets inférieurs à 1,5 M\$ s'explique principalement
16 par l'augmentation des investissements en développement et en amélioration du réseau.
- 17 k. La diminution des frais généraux pour les projets supérieurs à 1,5 M\$ s'explique principalement
18 par la diminution des investissements dans les projets majeurs en développement et en
19 amélioration du réseau.
- 20 l. La diminution de 4,0 M\$ de subventions gouvernementales s'explique par une modification à
21 l'entente initiale faite avec le gouvernement pour la subvention relative au projet Gazoduc
22 Vallée-Jonction/Thetford Mines (D-2011-149). Cette modification fait en sorte que les
23 encaissements de subventions ont été plus élevés en 2012 que ceux initialement prévus. Ainsi,
24 au lieu de recevoir une subvention de 4,0 M\$ pour 2012, comme prévu lors de l'intégration de ce
25 projet à la Cause tarifaire 2013, un montant de 8,0 M\$ a été réellement reçu en 2012 entraînant
26 ainsi une diminution de la subvention à recevoir en 2013.

1 **m. Intégration des projets majeurs hors base à la base de tarification dans le solde**
2 **d'ouverture**

3 La diminution de 2,3 M\$ des investissements du projet du pont Jacques-Cartier s'explique par la
4 modification du calendrier de réalisation de ce projet puisque celui-ci se poursuivra jusqu'en
5 2014. La pièce Gaz Métro-27, Document 1, intitulée *Rapport de suivi du Projet pont Jacques-*
6 *Cartier* explique les faits saillants du déroulement du projet.